

Image not found or type unknown



Inventaire pendant jour de repos

Par **jimbo33**, le **07/07/2012** à **18:03**

Bonjour a tous j'aimerais savoir si il est possible de faire un inventaire pendant son jour de repos????

Par **P.M.**, le **07/07/2012** à **23:50**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez si c'est chez le même employeur ou un autre car le cumul d'emploi est possible si vous respectez les durées maximales de travail :

- 10 heures par jour
- 48 heures par semaine
- 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives

Le salarié doit avoir un repos quotidien de 11 heures au minimum et un repos hebdomadaire de 24 heures auquel s'ajoute le repos quotidien...